

moi que la responsabilité retombe en premier lieu sur l'industrie et que le gouvernement a le devoir de créer un climat économique propice à mener ces réalisations à bien.

(Texte)

**M. Dionne:** Monsieur le président, n'ayant pas eu l'occasion, avant aujourd'hui, de vous féliciter de votre nomination au poste que vous occupez, j'éprouve beaucoup de satisfaction à le faire, étant donné que j'ai eu l'occasion de constater le degré de patience et d'impartialité dont vous et votre confrère à ce genre de travail avez fait preuve à certains moments de tension, qui ont échauffé les débats.

Nous croyons comprendre que le projet de résolution à l'étude tend à donner un genre d'orientation à la main-d'œuvre, dans le but de prévenir, vu la variation des emplois que les transformations inévitables nées de l'évolution progressive de l'industrie entraînent dans le siècle que nous traversons, orientation qui consisterait, si je comprends bien la portée du projet à l'étude, à classer les différentes catégories de travailleurs selon leurs aptitudes, en tenant compte des possibilités d'emploi des différents secteurs du marché du travail. J'avoue que ce projet peut avoir une portée bienfaisante, comme il peut tout aussi bien être un de ces genres d'organismes, comme nous en connaissons, qui fonctionnent plutôt au ralenti et contribuent, par le rouage administratif qui est souvent bien lent à se dégourdir, à créer des complications qui sont cause de soucis au lieu de simplifier le problème.

Je ne suis pas de ceux qui croient que le fait de classer les travailleurs va créer de nouveaux emplois. J'admets que fournir aux travailleurs l'avantage de bénéficier d'une formation plus appropriée, et surtout permettre aux jeunes travailleurs d'acquérir l'expérience nécessaire afin qu'ils puissent aspirer à être embauchés par l'employeur qui désire une main-d'œuvre expérimentée, c'est ce qui importe de nos jours, car souvent de jeunes hommes bien disposés, bien «qualifiés» sans doute puisque plusieurs se sont mérités des diplômes, des certificats, qui démontrent qu'ils ont eu le courage de se préparer ne peuvent malheureusement se trouver d'emploi parce que l'employeur, lui, désire aussi que le nouvel employé possède une expérience pratique du métier, en plus de ses études théoriques. Comment voulez-vous que le jeune homme qui débute dans la vie puisse apporter une preuve d'expérience quand il n'a même pas encore commencé à travailler?

Toute la production industrielle surtout vise le profit. Il est inévitable que l'employeur cherche à s'assurer les services de travailleurs

d'expérience qui contribueront à diminuer le coût de la production et à lui permettre de réaliser de meilleurs profits. Un grand nombre d'industries ont même organisé le travail à forfait dans le but d'activer la production. Je suis bien au courant de ce qui se passe en forêt, où les travailleurs bûcherons particulièrement, en plus de la responsabilité de fournir une scie mécanique d'une valeur de \$250 à \$300, doivent travailler à forfait à un prix bien souvent trop bas. L'automatisation n'a pas aidé le travailleur en forêt; il en supporte les conséquences.

Considérant que le travail en forêt dans les conditions actuelles est très épuisant—et j'en parle en connaissance de cause car j'ai gagné ma vie comme bûcheron durant 22 ans—les travailleurs en forêts plus âgés pourraient avantageusement devenir instructeurs dans ce genre d'emploi qui demande beaucoup d'habileté.

J'en parlerai plus loin dans mon exposé, lorsque je ferai mes suggestions en ce qui regarde les possibilités qu'ont les travailleurs d'expérience de devenir instructeurs.

En face de l'automatisation, on est d'avis qu'il serait absurde et illogique de vouloir la détruire. Pourtant, il est admis que l'automatisation remplace déjà l'homme dans un certain pourcentage et est appelée à le remplacer dans une plus forte proportion dans l'avenir. Aussi arrivons-nous à nous demander s'il ne serait pas préférable pour un travailleur de prendre sa retraite à 55 ans, au lieu de 65 ans.

Un homme de 55 ans ne serait pas inutile. Il a l'expérience, la sagesse, c'est l'âge où il doit diriger et non servir, où il peut rendre les plus grands services dans l'orientation de la société, peut connaître et comprendre son pays, réfléchir sur l'avenir de sa famille, enfin c'est l'âge où il doit penser encore plus à son éternité.

Il ne s'agit pas d'empêcher l'homme de travailler à 55 ans, et sur ce je veux être bien compris, mais de changer son travail. A 20 ans, il est fort, habile et vigoureux. Son travail peut être manuel. A 55 ans, il faiblit physiquement; par conséquent son occupation devrait en être une de l'esprit. Il pourrait faire bénéficier les plus jeunes de son expérience, par exemple devenir instructeur dans certaines sphères de l'industrie.

Il n'y a pas un seul être humain qui se sentirait offensé s'il était promu d'un degré dans l'échelle des valeurs.

La jeunesse, celle qui ne travaille pas, celle qui se décourage, trouverait dans les postes devenus libres, le travail qui lui permettrait de dépenser son énergie, de s'occuper, d'espérer et de fonder un foyer. Enfin, la jeunesse retrouverait l'idéal qu'elle perd actuellement. Et le père, au foyer, intéresserait son fils à